

# Pratique religieuse et intégration

## Une analyse aux résultats interpellants

**Comment expliquer que la pratique religieuse des populations de confession musulmane n'est pas un frein à l'intégration ? Comment expliquer que, sur certains plans, les plus jeunes nés en Belgique apparaissent comme moins intégrés que leurs aînés ? Quel est le rôle des discours et des dispositifs mis en place par les politiques sur l'intégration des populations d'origine immigrée ? La réponse à ces questions nous mènera vers des perspectives bien différentes de celles qui sont actuellement débattues par les politiciens et les médias...**

**Par Sylvie-Anne Goffinet.**

La recherche *Belgo-Marocains, Belgo-Turcs : (auto)portrait de nos concitoyens* dont le volet quantitatif est présenté dans un autre article<sup>1</sup> comporte un deuxième volet, qualitatif cette fois, visant à apporter un éclairage sur certains résultats interpellants issus de la première partie. Pour ce faire, les chercheurs ont mené des entretiens semi-directifs auprès de témoins privilégiés, personnalités d'horizons divers mais toutes d'origine marocaine ou turque, et ont réalisé une revue de la littérature sociologique portant sur l'un ou l'autre aspect étudié ou sur des sujets connexes.

L'intérêt majeur de cette partie qualitative est qu'elle a cherché à :

- établir des liens entre inclusion économique et sociale, pratique religieuse et participation politique ;
- à mettre en perspective et à donner des pistes de compréhension de certains résultats « atypiques », notamment l'écart sur certaines variables observé entre première génération d'une part et deuxième et troisième générations d'autre part, ou encore les divergences de résultats selon le lieu de résidence (Flandre, Wallonie, Bruxelles) au regard des politiques menées dans les Régions.

La pratique de la religion musulmane est-elle un frein à l'intégration et la participation ?

Le non-impact de la pratique religieuse<sup>2</sup> sur l'intégration et la participation s'explique, selon les chercheurs par le fait que, chez les musulmans de Belgique, l'exercice de la pratique religieuse est le plus souvent renvoyé dans la sphère privée. Ce qui constituerait une forme d'adaptation au **processus de sécularisation** qu'a connu la société belge avec le catholicisme. En effet, « depuis les années 1960, une grande partie de la population européenne majoritaire se désintéresse de la participation aux pratiques religieuses (chrétiennes) alors que, dans le même temps, elle connaît encore des niveaux de conviction religieuse individuelle relativement élevés », soit un processus d'individualisation (p. 202).

Des témoins interrogés par les chercheurs ont validé cette hypothèse. Ils disent voir de plus en plus de gens faire des choix individuels afin d'adapter leur pratique religieuse à la société belge sécularisée et, par conséquent, trouver leur propre chemin entre leurs convictions religieuses et la sécularisation

---

1 Sylvie-Anne GOFFINET, **Les musulmans de Belgique. Passer la photo dans le révélateur**, in *Journal de l'alpha* n° 204, 1<sup>er</sup> trimestre 2017, pp. 63-77. [lire-et-ecrire.be/ja204](http://lire-et-ecrire.be/ja204)

2 Dans la partie qualitative, les auteurs identifient « une personne musulmane comme étant plus pratiquante lorsque cette personne dit toujours respecter la prière et le jeûne » (p. 191).

de la société. Ces propos sont à rapprocher de ce que les auteurs qualifient de « bricolage » des identités religieuses soit la sélection de pratiques qui correspondent « à son propre rapport à la foi, à son emploi du temps ou à son rythme de vie » (p. 15) ou encore à « une réponse à la difficulté de vivre le regard négatif de l'autre » (p. 53).

Les auteurs sont ainsi amenés à rapprocher leurs observations, sur le processus de sécularisation de la religion musulmane en Belgique, de la focalisation médiatique sur des « cas problématiques » et de l'effet de « miroir grossissant » induit par la médiatisation de certaines expériences individuelles marquantes vécues dans un cadre professionnel ou non. « Ces expériences "problématiques" tendent à faire oublier que pour une minorité de cas considérés comme allant à l'encontre de ce processus de sécularisation (refus de serrer la main, discours ostracisant l'autre, départs en Syrie, jeunes femmes soudainement et lourdement voilées, pour ne citer que ces exemples), il existe une majorité silencieuse pour qui et dont les pratiques religieuses ne posent pas de problème. » (p. 205).

### Les jeunes : une exception ?

Le volet quantitatif de l'enquête montre que les Belgo-Marocains nés en Belgique se positionnent différemment, sur plusieurs variables, de leurs aînés nés au Maroc. Ce qui, disent les chercheurs, va à l'encontre des interprétations classiques qui considèrent que « l'intégration augmente avec la durée du séjour au sein de la société d'insertion et cela, par un accroissement du capital social et humain » (p. 155).

Ces différences ne se retrouvent cependant pas au niveau de la population belgo-turque qui ne montre pas de différences significatives de positionnement entre jeunes (nés en Belgique) et moins jeunes (nés au pays).

Le tableau qui suit montre les schémas d'intégration différenciés entre les jeunes belgo-marocains et leurs aînés d'une part, et entre ces mêmes jeunes et les jeunes belgo-turcs d'autre part.

	<b>Belgo-Marocains nés en Belgique par rapport à leurs aînés</b>	<b>Belgo-Marocains nés en Belgique par rapport aux Belgo-Turcs nés en Belgique</b>
<b>Maitrise de la langue</b> <b>Niveau d'études</b> <b>Insertion sur le marché de l'emploi</b>	- Maitrise de la langue et niveau d'études plus élevé que leurs aînés : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Postulent pour des emplois plus qualifiés et sont moins prêts à accepter des emplois au rabais.</li> <li>• Plus grand sentiment d'avoir des droits.</li> <li>• Attente plus grande d'égalité de traitement et autocomparaison à la population non issue de l'immigration.</li> </ul> - Or, le marché du travail ne répond pas à leurs attentes (manque d'emplois disponibles et discrimination à l'embauche). → Vécu et sentiment de discrimination plus important.	- Plus nombreux à décrocher un diplôme de l'enseignement supérieur que les jeunes belgo-turcs, plus souvent diplômés des filières de formation techniques et professionnelles. - Nombre de salariés et de candidats salariés plus élevé que chez les jeunes belgo-turcs qui se tournent davantage vers le statut d'indépendant. → Se retrouvent engagés dans un processus de <b>mobilité sociale descendante extracommunautaire</b> , alors que les jeunes belgo-turcs ont tendance à faire appel à un réseau intracommunautaire qui leur procure des opportunités sur le marché du travail ( <b>mobilité sociale ascendante intracommunautaire</b> ). → Vécu et sentiment de <b>discrimination</b> et de <b>relégation sociale</b> plus important que chez les jeunes belgo-turcs.
<b>Identité</b> <b>Réseau social</b> <b>Distance vis-à-vis des Belgo-Belges</b>	- Baisse de la motivation à s'intégrer dans la société belge comme résultat de la discrimination et de la relégation. → <b>Désillusion</b> et fatalisme. → <b>Repli identitaire</b> et solidarité au sein du groupe de pairs, construction de codes sociaux propres au groupe et conscience des frontières entre groupes d'origines différentes. → <b>Ethnicité réactive</b> c'est-à-dire « <i>processus de construction identitaire en réaction à la discrimination</i> » (p.160).	- Moindre transmission de l'expérience culturelle du pays d'origine et moindre solidarité au sein de la communauté d'origine que chez les jeunes belgo-turcs. - Moins de possibilités d'intégration via des associations communautaires. → Moindre cohésion sociale de la communauté et moindre maintien des valeurs culturelles d'origine (schéma d'intégration plus individuel >< repli communautaire et solidarité intracommunautaire avec maintien de leur culture propre chez les jeunes belgo-turcs). → Ethnicité réactive remplacée chez les jeunes belgo-turcs par une <b>ethnicité</b> de type <b>linéaire</b> .
<b>Intérêt pour la vie politique belge</b> <b>Accord avec les valeurs démocratiques</b>	- Désintérêt pour la vie politique lié au sentiment de discrimination et d'exclusion. - Sentiment d'être non concerné par les valeurs démocratiques du fait de la confrontation à la discrimination et de la non-identification à ces valeurs.	

## Des réalités régionales différentes pour expliquer des différences d'impact sur l'intégration et la participation

Pour expliquer les différences observées au niveau des indicateurs de participation et d'intégration, les auteurs font appel au concept de **structures d'opportunités politiques et discursives**. Ce concept permet de rendre compte d'une part de l'impact des structures politiques et institutionnelles (aspect politique) et d'autre part de celui du discours politique et médiatique dominant dans chaque Région (aspect discursif) sur l'intégration et la participation des personnes d'origine étrangère.

	Flandre	Belgique francophone
<b>Conception dominante relative à l'identité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Priorité à l'identité régionale.</li> <li>- Légitimité de l'identité d'origine : il est légitime d'entretenir son origine et de maintenir sa culture.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Priorité à l'identité nationale.</li> <li>- Illégitimité de l'identité d'origine.</li> </ul>
→ Différence d'identification nationale et de perception de distance par rapport aux Belges non issus de l'immigration.		
<b>Politiques d'intégration</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Terme « ethnicité » non tabou.</li> <li>- Financement des organisations des minorités.</li> <li>- Participation se fait davantage par le biais du milieu associatif, dont les associations communautaires.</li> <li>- Parcours d'intégration (<i>inburgering</i>) obligatoire.</li> <li>→ Coexistence d'une politique favorisant l'affirmation des identités communautaires et d'une politique forçant l'intégration.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Résistance des autorités publiques au développement d'une politique spécifique visant les minorités culturelles<sup>3</sup>.</li> <li>- Non-soutien aux associations basées sur l'appartenance communautaire, perçues comme signe d'un repli communautaire et défavorisant l'intégration, mais soutien aux projets visant un public mixte.</li> <li>- Plus grande légitimité de la participation politique des personnes issues de l'immigration.</li> </ul>
<b>Intensité du discours anti-migration</b> <b>Politisation de la question migratoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Succès politique des partis d'extrême-droite anti-migratoire/anti-immigrés.</li> <li>- Focalisation de tous les partis sur les questions migratoires et d'intégration.</li> <li>- Ton global du débat orienté anti-immigration et attention donnée à cette question par de nombreux électeurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas de parti d'extrême-droite émergeant.</li> <li>- Pas de focalisation sur les questions liées à la migration et à l'intégration.</li> <li>- Absence d'un discours anti-immigration/anti-immigrés dans les arènes politiques et dans la plupart des médias.</li> <li>- Ton global du débat en faveur de l'immigration dans le but d'attirer des électeurs issus de l'immigration.</li> </ul>
<b>Opinion publique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tendance au repli sur l'identité régionale.</li> <li>- Cohésion sociale flamande forte et moins ouverte à l'altérité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identité bruxelloise (et wallonne dans une moindre mesure) plurielle, plus multiculturelle.</li> <li>- Plus grande ouverture à l'altérité.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Identité d'origine plus développée en Flandre qu'en Wallonie.</li> <li>→ Sentiment plus développé d'appartenir à la société d'insertion en Wallonie qu'en Flandre.</li> <li>→ Taux de reconnaissance au sein de l'identité nationale dominante plus important en Wallonie qu'en Flandre.</li> <li>→ Participation politique différenciée : plus associative en Flandre et plus politique en Belgique francophone.</li> <li>→ Meilleure connaissance de la langue de la région de résidence en Wallonie qu'en Flandre.</li> </ul>		

## Chantiers politiques ?

Les résultats de l'analyse réalisée par les auteurs de l'étude *Belgo-Marocains et les Belgo-Turcs : (auto)portrait de nos concitoyens* ne devraient-ils pas nous inciter à nous questionner sur l'orientation des discours et des politiques actuels, d'avant et d'après les attentats du 22 mars 2016 à Bruxelles ? Alors qu'il y a focalisation sur la question religieuse, en particulier sur celles de la radicalisation de certains jeunes d'origine immigrée, que se multiplient les prises de position et que se déploient des dispositifs sécuritaires, cette recherche nous montre que la question de la non-insertion économique est une des clés de compréhension de la prise de distance des deuxième et troisième générations par rapport aux valeurs démocratiques et du repli identitaire observé<sup>4</sup>. Elle montre également que le sentiment de discrimination est loin d'être négligeable, particulièrement chez les jeunes et sur le marché de l'emploi, alors que l'emploi favorise les contacts entre cultures et la mixité sociale. Prendre en compte les résultats de cette étude ne devrait-il pas conduire à (re)développer des politiques de création de postes de travail et à favoriser un égal accès à l'emploi, ce qui passe par un meilleur suivi

3 Cette orientation semble cependant en train de basculer. Refusant jusqu'assez récemment tout parcours d'intégration spécifique, les Régions bruxelloise et wallonne se sont finalement inspirées de l'*inburgering* flamand pour créer chacune un parcours d'accueil pour primo-arrivants (en 2013 à Bruxelles et en 2014 en Wallonie). Non obligatoire à l'origine, ce parcours d'accueil est devenu obligatoire en Wallonie en 2016 (où il a été renommé « parcours d'intégration ») et est en passe de le devenir à Bruxelles (voir article de *La Libre Belgique* du 26 janvier 2017 : <http://www.lalibre.be/regions/bruxelles/bruxelles-les-rates-du-parcours-d-integration-francophone-588919afcd70ff671dcf1532>).

4 Voir à ce propos l'analyse de Renaud MAES, pp. 10-18 de ce numéro. Également celle de Véronique GEORIS : **Pour prévenir les radicalismes, la reconnaissance mutuelle**, Le Grain, avril 2015 (téléchargeable à la page : [http://legrainasbl.org/index.php?option=com\\_content&view=category&id=9&Itemid=103](http://legrainasbl.org/index.php?option=com_content&view=category&id=9&Itemid=103)).

et un meilleur contrôle de l'arsenal législatif anti-discrimination ? Et, plus largement, à mettre en place, à tous les niveaux de pouvoir, des politiques de lutte contre les inégalités sociales ?

Ne conviendrait-il pas par ailleurs de questionner les politiques d'intégration volontaristes comme l'*inburgering* (flamand) ou le parcours d'accueil (bruxellois) et d'intégration (wallon), plus récents, en regard des résultats de la recherche ? Les actuelles politiques d'accueil et d'intégration en train de changer à Bruxelles et en Wallonie ne risquent-elles pas d'avoir un impact opposé à l'intégration qu'elles prétendent viser ? Ne faudrait-il pas plutôt renforcer les politiques culturelles et d'appui aux associations généralistes qui semblent s'avérer davantage « payantes » en termes d'intégration et d'interculturalité ?

Ensuite, les discours qui se focalisent sur la question du foulard ou sur celle de la neutralité, et les mesures qui sont prises en la matière, ne paraissent-ils pas, au moins en partie, vains au regard du fait que la majorité des personnes de religion musulmane sont d'accord avec la séparation du temporel et du spirituel et se montrent favorables au cantonnement de la religion dans la sphère privée ? Ces discours et mesures ne conduisent-ils pas davantage à la stigmatisation et au repli identitaire plutôt qu'à la résolution des conflits de valeurs et à la rencontre / connaissance / reconnaissance de l'autre ? La recherche concrète d'un « plus grand dénominateur commun » (PGDC), pour la résolution de situations où apparaissent des divergences, des conflits de valeurs ou de pratiques, apparaît par exemple comme une piste plus qu'intéressante pour instituer une culture de la diversité et repenser l'universel. Comme l'explique Nathalie Denies<sup>5</sup>, déterminer un PGDC consiste à dégager, au sein de chaque situation, les éléments qui permettent d'apporter une réponse à des intérêts partagés, de manière à ce que tous s'y retrouvent et à ainsi éviter de verser dans le particularisme.

Enfin, nos sociétés ne devraient-elles pas proposer davantage de perspectives d'intégration autres que consuméristes et individualistes à celles et ceux qui sont en recherche de sens ? D'autres « modèles » que ceux de « l'individu par excès », individu centré sur lui-même et misant sur la réussite personnelle et, en creux, celui de « l'individu par défaut », individu sans ressources et ayant perdu la capacité de conduire sa vie, comme les définit Robert Castel<sup>6</sup> ? Des perspectives qui recréent du commun, du « nous collectif » autre que religieux à travers des actions qui apportent estime de soi, identité positive et solidarité ? Ce qui nécessite de renforcer le soutien aux associations qui proposent un tel engagement...

**Sylvie-Anne Goffinet,**  
**Lire et Écrire Communauté française.**

---

<sup>5</sup> Nathalie DENIES, **Le défi de la diversité convictionnelle dans l'éducation permanente : chercher le plus grand dénominateur commun**, in *Journal de l'alpha*, n° 204, 1<sup>er</sup> trimestre 2017, pp. 79-87.

<sup>6</sup> Dans : **La montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu**, Seuil, *Points Essais*, 2013.